

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Monsieur Thibaut Jossart

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 11/07/2025

N/Réf. : JET20035_745_PU

Gest. : MB/CS

NOVA : 10/PFD/1984078

Corr DU: Gerben KUMPS

Nancy DENAYER

JETTE. Place Cardinal Mercier

(= en zone de protection de la Gare de Jette et de l' Ancienne maison communale de Jette)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : Placer un panneau d'information sous forme de totem numérique simple face. L'écran sera dédié à 100% à la diffusion d'informations de l'administration communale de Jette (messages d'intérêt général, informations concernant les questions sociales et événements culturels)

Demande de BUP – DU du : 25/06/2025

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

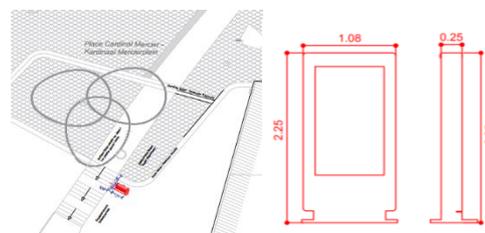
En réponse à votre courrier du 25/06/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 09/07/2025, concernant la demande sous rubrique.



Situation patrimoniale ©Brugis



Vue de la Place Cardinal mercier vers la gare de Jette. Image tirée du dossier.



Implantation et élévation du panneau projeté. Image tirée du dossier.

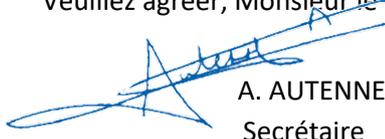
Avis de la CRMS

Pour rappel, la CRMS a émis un avis défavorable sur un précédent projet d'installation de panneau sur cette place, lors de sa séance du 31 janvier 2024 : [JET20035_720_PU_Kardinaal_Mercierplein.pdf](#)

La nouvelle proposition est meilleure, dans la mesure où son impact visuel sur les perspectives vers et depuis les bâtiments classés est plus limité. Le projet pourrait toutefois être encore mieux intégré si le panneau était implanté sur la pelouse située devant la façade latérale de la maison n° 23, ce qui permettrait de dégager la vue vers l'entrée du parc Garcet.

De manière générale, la CRMS recommande de limiter ce type d'installations au strict nécessaire, en particulier dans les zones de protection patrimoniale, et insiste sur l'importance de leur bonne intégration dans le cadre environnant.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: lleirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; crms@urban.brussels